ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONOR JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District portant les nouveaux numéros munici-

cipaux 1216 et 1218 rue Louisa, entre Morales et Urquhart. Vve Mary Spindler va Mme Margaret Hammerer veuve de feu Christian Frederick Gerdes.

Fiederick Gerdes.

OUTR OIVILE DE DISTRICT POUR LA parolase d'Orléans – No 53.720 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parolase d'Orléans, dans l'affaire ci-desaus intituée, je procéderai à la vente à l'emohère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 35 Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 iniliet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bàtisses et améliorations qui s'y tro vent et leura dépendances, et tous les droits, voles, servitudes, privilèges et avantages qui y spartisement en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No quatorze, borné paż les rues Morates, Urquint Clouet et Louisa Le dit lot de terre étant désigué par le No un sur un plan tiré par Pillé et De Poutily, ingénieurs le 26 oc 100 per 1865, deposé dans le bureau de Ernest Eude, ancien notaire en cette ville, et me urant en mesure américaire conformément au plan, trente quatre pie fe deux pouces cinq lignes de face à la rite Louisa sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces deux lignes ente ilgnes paralièles.
Saisi dans l'affaire ci-desaus.

Conditions - Comptants pieds lieux.

EPANK MARQUEZ.

Conditions - Complant snr les lieux. FPANK MARQUEZ, Sherif of tilde la paroissed of tilsane.
FRANK ZENGEL,
Avest pour le Plaignant,
19 juin - 19 25 - 29 16 22 juil

VENTE PAR LE CONSTABLE. Andrew Gregnon vs Wm Chittenden. QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA UATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Griéans Dasaier No 17,773—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. II. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orieans, dans l'affaire ci-deasus intituilée et numérorée, je procèderal à la vente aux enchères publiques, à la maison de Cour. 1550 avenue Louisiana coin St. Charles, dans le sixième district de cette ville. LUNDI, 5me jour de juillet 1897, à midide la prepriété décrite ci-dessou à a savoir.—Un lot de maubles de maison et un Piano. de la propriété décrité ci-dessou, a savin, a savin dans l'affaire ci-de-aus intitulée et numéroté d'ap-ès l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant aur les lieux.

A. F. CHEVALLRY.

Constable de la 4ème Cour de Cité
25 jain—25 29—juillet 5.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. TOMBE et LOT DANS LE CIMETICRE DES RUES WASHINGTON ET" PRYTANIA.

Saccession de Mus Mary E Bell. No 53,678 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléane.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.
W.A. KERNAGHAN, encanteur. — Buren
No 138 rue Carondelet— JEUDI. 29 juillet
1897, à midi. à la Bursa des Proprié és Foncièrts. Nos 629 et 631 rue Commune. il sera
à à l'enchère sublique en vertu d'un ordre daté
le 25 juin 1897, de l'Hon. treo H. Théaré
legge de la dite t'our, Division E, dans l'affaire
c-dessus intitulée, la suivante décrire propriété à saroir. priété, à savoir Un certificat où titre de propriété à un certain lot où tien de sépulture dans le Cimetière Lafagette No 1 de cetto ville rues Washing-ton et Prytania avec une tombe la deceus éri-

gée. Couditions.-Comptants. Acts de vente pardevant A. H. Browne, no-taire aux fraig de l'acquér-ur 27 juin-27 !uillet - 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE. Corr Civile de District pour la darcisse d'Or léane, Division A—No 52673.

Succession de Thomas G Montgomery et A. M. Montgomery.

DAR E. CURTIS. Encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'an ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon T. C. W. Eliis, inge, da é et signé le 3 juin 1897, et à moi adre, sé, je procéderai à la vente M «RDI, le 6 juillet 1897, à moil, a la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 629 et 631, rue Commune— Un certain lot de terre avec toutes les ba Un certain lot de terre avec toutes les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, aitué dans leidme District de cette ville, dans l'iot No 449, borné par les rues Foucher. Amélie, Dryades et Remparts: ledit lot est désigné par le No 11 et mes ure 28 pieds de face à la rue Foucher sur 94 pieds de profondeur, entre lignes paralleles, mesure américaine, d'après u i croqu'à daté le 2 juin 1886, annexé à un acte passé rardevent M. T. Duoros, N. P., le 2 juin 1886.

igin 1886. conditions—Au comptant; 10 00 de dépôt conditions—Au comptant Taxon de 1897. conditions—Au complant; 1970 and 1987 requis an moment de la vente. Taxes de 1897 assumées par l'acquéreur. Acts de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux freis de l'acquéreur.

5 juin—5 13 15 20 22 27— juil. 3 4 5 6

AVIS DE SUUCESSION.

PAR JACOB A. REINACH. ANNONCE JUDICIAIRE.

A 10:30 HEURES A. M., Le contenu d'un établissement de BUVETTE,

-CONNUE COMME-The Three Brothers' Saloon

Coin Bienville et Passage de la Bourse. Succession de l'aul Millet. No 53,730—Cour Civile de District pour Paroisse d Orléans—Division A.

Parolase d Orléans—Division A.

DAR JACOB A REINACH, Encanteur—En vertu d'un'ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, jage de la Cour Civile de District, D.vision A, daté et signé le 22 juin 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitules, les propriétés suivantes seront vendues à l'encau—

Le contenu du salon connu comme le "Three Brothere Saloon" coin Bienvil e et Passage de la Bourse, cette ville. Contenu de bar 100m, tables, chaises, instaliat ons de bar, glacière, glacos liqueurs, comptoir à tunch, 10 éventails électriques, un moteur électrique pour le fonctionnement; 4 tables de poi, billes, queues et racké complet; meubles de maiseu, 2 pianos, 1 range, un lot de fai ner su neoffrefort en fer, etc., d'après l'inventaire enregistré. Conditions | Comptant.

23 jain—23 29 5 6 juil

Succession de Denis Bechaci OUR CIVILEDE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans, No 53,550 - Division A roisse d'Orléans, Ne 53,550 - Division à Avis est par le présent donné aux créaneuts de cette succession et à foutes autrès persons nes intérespées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui auvrent la présente notification les faisens (s'ils en ent) pour lesquelles le compte présenté par Cé'este Bechac, exécutrice de cette succession, ne serait ses approuvé et homologué et les fends distribués conformément au dit

PAUL O. GUÉRIN.
Gráffic 25 juin-25 29-juil4

B. J. Shephérd versus ses créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roinse d'Oriéana—No 52 076—Division D — avis est par le présent donné aux créanclers — ivis est par le précent donné anx créanciers de cette miliere et à toutes autres personnes tationnelles d'avoir à déduire, dancies dix jeurs qui suivrent la présente motifica-lissi, les méseus (c'ils en ont) pour losquelles le nompté provieure présenté par Francis J Beder, syndiq des créanniers de cette affaire ue se sité pas approuvé et hemologué et les fonds di tribuée conformément au dit compte.

Fir entire de le cour.

Für erere de la cour. PAUL O. GUERIN. 83 juin-93 27-juil 2 Greffer.

VENTES A L'ENGAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAG HAN:

ANNONOR JUDICIAIRE.

ANNONOR JUDICIAIRE.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,

W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Barcau
138 rue Caroedelet, MERCREDI, 21 iniliot
1897, & midi, & la Bourse d'Encen, il sera
vendu aux enchères publiques, en vertu d'un
ordre daté le 18 juin 1897, par l'Annerable
T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orièaus, Division "A"
dans l'intend ction de John T. Brenford, No.
42,390, les propriétés décrites ci-dessous:—
Un certain let de terre aitué dans le qua
trième district de c tre ville, dans l'ilet borné
par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Old
Magazine, désigné par la lettre "A" sur un
devis par J. A. D'Hémécourt, députévoyer,
et mesurant en mesure américaine 33 pieds
de face à la rue Félicité aur une profondeur
de 107 pieds 6 pences eur la ligne la plus
près de la rue Old Magas ne et une prefondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3
pouces, de là 8 pieds vers la rue Old Magasine
sur une ligne parallèles à la rue Félicité, de
l'à 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue
Félicité et parallè e à la rue Uld Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—C motant. Les taxes de 1896

semble avec toutes les bâtisses et améliora-tions qui s'y frouvent.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1896 à 6:re payèse par le propriétaire actuel et l'ac-quére ur devant assumer les taxes, duce et ext-gibles en 1897 en plus et au-desses du prix d'adjudication; 10 sour cent comptant du prix d'arjudication; 10 sour cent comptant du prix d'arhat requis su moment de la vecte.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28 juillet 5 12 19 à date.

TAT DE LA LOUISIAME, PAROISSE
d'Oréans—Succession de Mine Ellen Uliman—Cour Civile de District, No 50,502, Division D—Sur demande de la St. Louis Trust
Compan — Attendu que la St. Louis Trust
Company a fourni la prenve devant la Cour
on'il a été nommé curateur des mi-seus Alma
Katz, Miriam Katz, Edith Ka z Arthur Katz
et Fé'iz J. Katz, tous résidents de la ville de
St. Louis et Etat du Missouri; et que lead ts
minenrs possèd-nt des propriétés dans l'Etat
de la Louisiane, et que ledit cara eur désire
transiérer lesdites propriétés 'Lora-de l'Etat
de la Louisiane et d'ens l'Etat du Missouri, le
donicile desdits mineurs

Maintenant, conséquemment, toutes les personnes intéressées sont requises de déduirs
dans les tren'e jours de la date de la première
insertien de cette annonce, les raisons, s'ils
en out, pour lesquelles la demande de la St.
Louis Trust Company ne serait pas accordée.
Nile Orléans, 15 j. in 1897.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge,
Pour copie conforme

P. A. DUCOIND, député-gretier.

DINKELSPIEL & HART,
17juin—3f en 30!

In re Succession de J. A. F. Rein COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la pVroisse d'Orléana -- No 53 369 - Division E
- Attendu que John A. Tracy a présenté
un epétition à is Cour à l'effet d'obtenir des
lettres d'administration dans la succession de
J. A. F. Rein, décédé intestat; avis est
par le présent donné à tous ceux que cola
peut concerner d'avoir à déduire dans les
dix jours les raisons pour lesquelles il ne
serait pasfait : , à la dite pétition.

Parordrede la Cour

PAUL O. GUÉRIN,
27 juin—27 30 juillet—6 Greffier.

W. B. Sewell is ses créanciers. W. E. Sewell va ses cream: or consider the constant of the con

onformément au all cour Par ordre de la cour PAUL O. GUÉRIN. Greffier. 30 jain-30-3 9 juil

H. Kern et fin ve toars Crennciere W. Mermet die ve tears Crémaciers
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orlans, No 33,424—Division D.
Avis est par le présent donné aux orèsnel ra
de cette affaire et à tontre autres person
nes intéresaèses d'avoir à déduire, dans les dix
jours qui autvront la présente notification, les
raisons s'ils en ont nour lesquelles le compte
fina! présenté par Victor Mauberet, syndio des créanciers de cette affaire, ne serait pas appronvé et homologué et les fonds
distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.

Stribués conformation.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUÉRIN.

Gieffiei DINKELSPIEL & HART, in-26 30-jul 5 evocats.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE PAR LE CONSTABLE. M. et Mme P. J. McCo

Thomas.

Tho Thomas.

Nile Oriéans. 20 jain - 20 24 - jail 1 8 15 22

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE. LE MARDI, 6 JUILLET 1897 Cottage double No 1902 rue Mandeville, à l'encoignure Priour

Et le cottage seul dans le fond Succession de Joseph Prograis

Succession de Joseph Progra's

DAR W. H. FITZPATRICK. Encanteur—
Bureau. No 336 rue Carondelet—MARDI, 3 août 1897, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où le pan peut être unspecté conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, Division "A", daté et signé le 23 iu'n 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert aux enchères publiques—
Un certain l't de terre formant l'ancoi gnure des rues Mandeville et Joséphine. Canallilet No 51, qui est horné par les rues Mandeville, Joséphine, dens l'ilet No 51, qui est horné par les rues Mandeville, Joséphine, Celestine et Marigny, dans le troisiàme district decette ville; lé dit lot mesurant (mesure américaine) quinze pieda onze pouces et six lignes sur la rue Mandeville par une profondeur et face à la rue Joséphine de cert six pieda six pouces et sept lignes de face anria rue Mandeville, par cent six pieda six bouces et sept lignes de face anria rue Mandeville, par cent six pieda, six bouc's et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la propriété deuxièmement déarite, et mesurant trente et un piede, ud pouce et six lignes de face sur la rue (Mandeville, par cent sit pieda, six bouc's et sept lignes de face sur la rue (Mandeville par cent sit pieda, six pouces et sept lignes entre lignes ég, les et parallèles.

Les améliorations cons'stent en un daubie cottage et un cottage seul, contenant en tont neuf chambres et deux cabinets et produisant

Les amenterations consistent en un tentre cottage et un cottage seu!, contenant en tout neuf chambres et deux cabinets et produisant neuf chambres et deux cannos es product.

240 par an.

Cond. tions—La moitié ou plus comptant, et la balance. s'il y en a, à un crédit de l'an garanti par le billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses muelles de sécurité; l'acquéreur devant en ples assumer, comme partie du prix d'achst.

ment de l'adjudication noment de l'adjudination. Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, anx frais des acquéreurs. 27 inin-27-4 11 18 25 juil-1 2 3 acqué



W VIN PEBRIPUGE, TORIGODE DIGESTIP, APPROUVE PAR L'ACADÈMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'age, les excèp, le travail, la fieure, EN BONT.

VENTES & L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONOR JUDIOLAIRE. Propriétés Améliorées et Non-Améliorées Dans les Premier, Beuxfème Quatrième et Cinquième

Districts. Mardi, le 13 Juillet 1897. B. Junqua et als ve Pelican Home

J. B. Junqua et als vs Pelicaa Home atead and Building Asseciation.

No 52,224 Cour Civile de District pour la Pardisse d'Orféans. — Division B.

DAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.—A. A. LESSEPS.—ancanteur—Bureau 405 rue Carondelet.—MARDI, le 18 juillet 1897. à midi, à la Beurse de Prepriétés Fescières de fu Neuvelte-Griéans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et 61-0 havies. En vertu de et conformément à un ordre de l'HOS.

FRED D. KING, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orféans, Division B daté et signé le 10 juin 1897, et à moi adressé dans l'affaire of-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, ésavir:

LEF DISTRICT.

les propriétés suivantes, à saveir:

1º UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtieses et amétiorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privitéges, servitudes et dépendances la desans privitéges, servitudes et des privantes de la comparation de la contraction de cette ville, désigné comme lot No. 3, dellit s. No. 1, 14 FAYETTE, POY. DRAS et LIBERTÉ, sur un plandrasé par les roces FRANKLIN, 1. AFAYETTE, POY. DRAS et LIBERTÉ, sur un plandrasé par les ix pouces et une ligre de face à la rue FIRANKLIN, quatre-ving-cinq pieds et trois pouces et une ligre de face à la rue FIRANKLIN, quatre-ving-cinq pieds et trois pouces et une ligre de face à la rue FIRANKLIN, au ligre de face à la rue FIRANKLIN, quatre-ving-cinq pieds et trois pouces (53.2") de profondeur entre lignes puilleles. Etant la néme propriété qui fut sequise par la dite Pelleau Homestess and Building Association paradvant John R. Legier, notaire en cette ville, daté le 6 janvier 1896.

2º Un certain it on portion de terra, ensemble avec toutes les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voles privilèges, servitude, et dépendances là-des eus y appartenant, on de quesques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville daté le 6 janvier les rues PERBIDO, BASSIN, POYDRAS et REMPARTS, désignés par le Nol7, aur un plan dressé par L. J. Hilè, le terocobre 1836, et déposé sous le No 6, dans le luve des plans de J. B. Mark-, ancien no sur es acette ville, et en conséquence, le dit lot on portien de terre, meaurant, en meaure américaine, vigit-cinq pieds, ourse pouces et une largeur dans le fond de daux cent ceut et l'un de se dena pouce (112.2") de profondeur et façade aur le NUE BASSIN, et une largeur dans le fond de daux cent ceut et l'un des c'ent ville, de face à la RUE DUMAINE par cent pui la fair par l'et le des la la l'une le profondeur extre le se

boudes (209° 1° 6") sur la rue MOUGETTE (anciennement Washingtum)

Einnt ia même propriété qui a été acquise par la dite Felican Homestead and Building Association, par achat de Chas M. Hero, par acte passé pardevant A. Hero if, notaire, and the dite du le i juillet 1895.

QUATRIEME ME DISTRICT.

5º UN CERTAIN LOT DE TERRE, avectous les droits, voies, privilèges, servitance et dépendances qui y sur qui plan comprant, et le l'reste dépendances qui y sur qui plan comprant de la vente. L'acque duns et cipie dans l'Het désirné nar le distance qui vant l'et désirné nar le de l'et de l'et

tion par achat de Pierre Nougue, par acte pas
sé pardevant Ju o E. Legiar, nota re, su date
du 2 janvier 1896.

7º Un certain lot de terre, ensemble avec touteales bâtiases et améliorations qui s'y trouvent
et tous les droits, voies, privilèges, servitudes
et dépende noes qui y appa tiennemt en quelque
sorte itné dians le CINQUIEME DISTRICT
de cette ville dans l'ilet borné par l'AVENUE
SILDELLE, (auciennement Jackson) les rues
TECHE, [anciennement Monroe] NUNEZ
(anciennement Franklin] et HOMER, désigné
comme lot No 11 de l'ilet 150, et mesurant
treste-deux pieds, six pouces (32' 6") de face
sur la RUE NU AEZ par cent solvante pieds
[160'] de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même priprété qui a été acquiss
par ladite Pelican Homest ad and Bui diag
Association, par àchat de la Firement Beilding Association rer sote passé pardevant Jue.
R. Legier notaire, le 17-avril 1893.
80 UN CERTAIN LOT DE TERMS
avec les amélioratjo, a qui e y trouvent, siégé
dans le CINQUIEME DISTRICT de Detta
ville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet Mo16, sor un plan de Goesselin Tract, lequal
ilet est maintenant dés gné par le No 117 des
rolls d'assessement de la ville et le dit lot
ancientement désigné par le No 9 dans le dit
ilet.
Le dit lot No 8 mesure trente pieds un pouce

Termes un tre de la processa de la protion à le test à l'option des soudéreurs; la portion à le test à l'option des soudéreurs; la portion à ordilt, s'il y en si devant être représentée par des billets des soudéreurs, p. riant intant a taux de Sojo par an de le date de la vente deux de parent final. Les nêtes de vente devant être passère ; parisvant FEED. ZERGEL, no taire su fette ville aux frêt des soudéreurs ét devant obtient toutes les rémuées usuelles de garantie, telles que sing pour oent hoppraires d'avocat en ces de procés; les procédés des vents être conservées assurées et les policies.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE Pour effectuer un partage

No 286 rue Marigny, entre Prosper et Solidelle. Dane l'affaire de John Jacob Mass, Jr. ot als. vs les mineurs John Jacob Maa-.

No 50,878—Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans. Paroisse d'Orisans.

DAR GEO. G. FRIEDRICHE & CIE.—

Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Burcau
836 rue Commuse.—MARDI, 27 juillet 1897,

à midi, à la Bourse des Encanteurs,
Nos 829 rue Commune, il sera vendu à l'encan
an vertu et conformément à un jugement
de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour
Civile da District, Division E, pour la paroisse d'Orisans, rendu le 1er juin 1897, et
aigné le 7 juin 1897 dans l'affaire ei dessus —
La désirable propriété No 286 rue Manigny,
décrite comme suit; à savoir.

Un exterir let de terre anamble avec les

léans.

16 ans.

16 a

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

rais de l'acquéreur. 26 juin-26 27-juil 4 11 18 25 27

AMNOHOB JUDIOIATER. Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047

rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope, Et des tombes, voûtes et terrains dans les c metières Girod,

Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan-Succession de Thomas. W. Bothick.

No 37,641 Coar Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division "A". Vente en partage.

DAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C.

GREEN, Encanteur—Burcau, No 828 rue
Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi
à la Bourse des Encanteure Nos. 629 et 631 rue
Commune, entre les rues Camp et 8t Charles,
en vertu d'un jugement de l'Hoa. T. O. W. Erlis, juge de la Coar Civile de District pour la
paroiase d'Orléans, Division 'A', rendu dans
l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le
ler juin 1897, il erra vendu à l'encau la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

Proprietes ioncieres.

1º Un certain lot de terre avec toutes les bâtiaces et améliorations qui a'y trouvent, situé dens le Premier District de ce te ville, dans l'îlet borné par les rues Magasius. Camp. Pooyfarre et Calitope, déaigné par la lettre U, et meaurant 27 piede de face à la rue Magasius sur 120 piede de profondeur entre ligues parailèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le let acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institut on par acts par levant A. Hero, Jr. notaire, le 5 janvier 1980, au bureau de transferts, livre 112 folio 172. Les améliorations aux le dit lot de terre sont connucs par le No 1047 vue Magasius. ferts, ivvie de terre sont connuce par no se un le dit fot de terre sont connuce par no se un le dit fot de terre dans le cimetière (firod: une tombe ou cavean dans le même cimetière; deax lots de terre dans le cimetière du content de la Métairle pure tombe dans le cime tière des Pompies a suasi des tombes et voutes dans d'antres cimetières. Une liste déposée au bur-sa de l'ententeur.

Conditions de la vente pour les voûtes foutes, etc.—i omptant pour les propriétés foutes, etc.—i omptant pour les propriétés foutes.

Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District.

Connue comme No 528 rue Jefferson, entre les rues Chartres et Decatur.

Avec les Bouilloires et autres Machines de Valeur, etc., dans la bâtisse.

Jean Marie Larroux ve Jean V. Micolo. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parvisse d'Oriéans.—No 53,764 — En vertu d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pasisse d'Oriéane, dans la affaire o desaus institulée le procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 iniliet 1897, à mâil, de la propriété ci-deasous décrite, à vavoir :

rolls d'assessement de la ville et le dit lot anciencement désigné par le No 9 dans le dit anciencement désigné par le No 9 dans le dit liet.

Le dit lot No 8 mesure trente pieds un pouce et deux ligues (30' 1" 2" de face à la rue valletta, trente pieds (30' 1" 2" de face à la rue valletta, trente pieds (30' 1" 2" de face à la rue valletta, trente pieds (30' 1 " 2" de face à la rue set ligues (30' 1" 2" de face à la rue set ligues (30' 1" 2" de face à la rue set ligues (30' 1" 2" de partie pieds espt poces et ser ligues (30' 1" 2" de profoncieur sur a ligue du lot No 7 et quatre-vingt-sept pieds deux po ces et six ligues (7" 2" " 3") de profoncieur aur la ligue vers la rue svelina, la tous conformément à un plan dreasé par C. A. Lewie, le 6 mars 1889, et attaché à un acte pardevant Wm A. Seymour, notaire, le 18 avril 1889, ledit tot étant dans l'ilet boras las les rues Val.LETTE. OLIVIA, l'avenue OPELOUSAS et la rue EVELINa.

Etant la même propriété qui a sié acouise par devant John R. Legier notaire le 15 janvir 1894.

Pour plus amples descriptions des propriétés et améliorations, voir les plans à la Bourse en le cut a l'étude de Lucien Hermann, la tent à l'option des acquéreurs; la portion à crédit, s'il y en a liquent de l'Encanteur.

Termes et conditions.—Un tiers on plus comptent à la l'entre du lour le leux près de la rue de l'event de la viral de le propriété de la propriété d

a. Evreguerie, en la Polydipsie Ebriété guirie shaé que la parsonne affectée de cette maladie le seche qu puisse jamais le déconvrir. Médication facilie, a vigina que la déconvrir. Médication facilie, a vigin deux timbres pour la partie de la communique de la c

VENTES A L'INCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES La vieille pharmacie bien établie

coin des rues Dryades et 2me en face du marché. Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Or

sin. hangars, cuve, cour dans le fund, une al le de côté p'us amplement décrite comme suite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tou tes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District le cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sesonde, el Dryades, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait pur Louis H. Pi ié, voyer civil le 28 août 1880 et annes é à un acte passé pardevant Jas. Fabey, anoien notaire in cette ville, le ler septembre 1880: conformément au dit plus le lot mesure, an plet américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de fece à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot de 5 pieds dé l'argeur et ouvrant sur la rue Seconde en u age avec ledit lot et le lot No 2 immédiatement opposé du marché 2me, convensble pour n'importe quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le district du haut.

Canditions Un tiers ou plus comptant, le re-te en un et deux ans, an gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an intefet et toutes les clauses usueiles de garanties, l'acquéreur, portant 8 pour cent par an intefet et toutes les clauses usueiles de garanties, l'acquéreur assumers les taxes de 1897 et de faire un de pôt de 10 pour cent omptant pour lier la vente

vente Acte de vente pardevant A. G. Lapice, no taire, aux frais de l'acquéreur. 5iuin-5 6 13 20 27-iuil 4 6

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation

Lundi, le 5 Juillet, à 10 heures du matin et à continuer aux endroits ci-après mentionnés.

Comptes-Courrants, Meubles de bareau. Chevaux, Muleis, Wagons, Harnais, etc.

Machines, Rouleau de Papier, Réser voirs. Filtres, Fers-& repasser, Etendeuses, Muchines à coudre et à toyauter et plusieurs autres articles raies et de valeur, dépendant et appartenant à une Buanderie de pre mière classe.

mière classe.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie —
Louis A. Richards, Encanteur.— Burean
No 629 rue Commune—LUNDI, 5 juillet
1897, aux endreits et à l'heure et dessous mentionnés, en vertu et conformément à au ordre
portant la date du 22 juin 1897 et is-u par
l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile
de Instrict pour la paroisse d'Orléans, Divi
sion D. dans l'affaire intitu ée Fred. Bom
marias ve The American Laundry Company
Limited, No 53,782 du dossier de la dite
cour à l'enchère publique, il sera vendu, les
effets mobiliers qui sont contenus et situés aux
endroits saivants et de la menière auivante, à
sa oit

a oir
An bureau No 816 rue Camp, à 10 houres,
M. Aux écuries No 1140 rue Poeyfarré à
1 heures A. M. A la Buanderie propre Nos.
32 at 534 rue d'altà à une (1) heure P. M.
Conditions Comptant Conditions: Comptant 24 jujn - 24 27 - juil'et 3 4 5

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie Dans la Paroisse Vermittion. A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne.

Succession de Laurant Lacassague.
No 48,277—Cour Civile de District pour la Parolese d'Orléans—Division "B".

Parolese d'Orléans—Division "B".

Par JNO H. O'CONNOR & CO.—Aleren D'G. G. Friedrichs, encasters—Harean, No 823 rue Commune—EUDI. 22 juillet 1897, a midit à la Borres des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Cappet St. Charles, en les rulle de la courre d'Orléans, en vertu d'un ordre de Harch Court de Barres de Propriétés Procières Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Cappet St. Charles, en les rulle de la courre d'Orléans, en vertu d'un ordre de Harch Court de Barres de Barres de la courre la paroisse d'unite en de la courre la paroisse d'unite en de la courre d'un entre de l'acque en la courre d'un entre d'un en No 48,277.—Cour Civile de District pour la Parolese d'Oriéane—Division "B".

de la Louisiane.

de la Louisiane.

N vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. Cour de Circuit des Etata-Unis pour le cinquième circuit et le District est de la Louisiane, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée et à moi adressée parc derai à la vente à l'encan à la prite de la Cour Civile de District pour la parroisse d'Orléans, Louisiane, entre les heures prescrites par la loi, au plus et der ler enchétisseur avec le lénétire de l'estimation, le MARDI time jour de juillet 1897, tous les droits, titre, in:érêt et réclamation du défendant dans la propriété ci-après décrite, à sa voir: Trois certain lots de terre avez toutes les ba Trois certain lots de terre avec toutes les bâtitsaes et arréliorations qui s'y rouvent, pertisaes et améliorations qui s'y rouvent, pertisat les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, ville de la Nouvelle-Oriéana. Lue, anciennement désigués comme lots 36, 38 et 40 rue Camp, dans l'itet borné par les rues Camp, Comnune, Gravier et Magasins; le lot No 36 mesure 21 pieds 7 ponces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond par 103 pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune et 99 pieds 2 pouces sur la ligne opposée.

Le lot No 38 merure 21 pieds 8 pouces aur la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 99 pisds 3 pouces sur la ligne de côté vors la rue Camp, et 95 pieds 6 pouces sur le côté epposée.

Le lot No 40 mesure 21 pieds 8 pouces de Le let Ne 40 mesure 21 pieds 8 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 5 lignes dans le fond avec une profondeur de 95 pieds 6 po ces sur le côts le plus plavfeia rue Commune, et nue profondeur de 91 pieds 9 pouces sur le côté opposé.
Conditions de la veute—Comptant; arjet, néanmoins, à une première hypothèque existant sur la dite propriété éécrita ci-dessus de \$50,000.00 qui serà due le les janvier 1899.

J. V. GUILLOTTE,

J. V. GUILLOTTE,
Marchal des Etate. Unis pour le District
Est de la Louisiane,
4 juin -4 6 18 20 27—juil 4

VENTES & L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières

-COMPRENANT-

LA BELLE RESIDENCE 'EN BOIS A DEUY ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux. Le splendide site à bâur, Encoignure d s Avenues Canal et Galvez.

---ET---Quatre beaux et grands lots à

-SUR LA-

Rue Galvez entre les Avenues Canal et Cleveland. Une grande et beile

ETENDUE DE TERRE DANS LE CENTRE DE LA VILLE. RN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemiu de la Métairie. Sar plus de 2600 piede de profondenr sor la ligne extrême du fond, traversant quelques-unes des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des char. Damaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert and occasion melliagre pour nue spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin.

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Tremé et Toulouse. Le Cottage double centralement situé Nos 1509 et 1511 rue Donane.

Entre les rues Marais et Villeré. L'avantageux Donble Cottage en B018.

Nos 1201 et 1303 rue Marigny, A l'encoignure Nord Remparts. L'ilet de terre amélioré et dési-

rable. En face du Parc de ville. Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Oriéans et St-Pierre.

ONZE LOTS DE CHOIX. Dans le Troislème District. Succession de Pierre N. Canteron. Na 50 695 Cour Civile de District pour la pa

des russ Canal et Galves.

3º Deux lots à bâtir de choix sur l'avenue Galvez immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrite comme suit, à asvoir.

Deux certains lets de terre situés dens le Premier District dans l'îlet borné par les russ Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés nar les Nos 5 et de l'ilet No 24, sui un plan tiré par A d'Hémécourt le 18 sui un plan tiré par A d'Hémécourt le 18 sui un plan tire par A d'Hémécourt le 18 sui un plan tire par A d'Hémécourt le 18 sui no che nota re public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dite lots es touchent et me surent chaquin 27 pieda de face sur la rue Galvez 28 plass 3 ponces et à lignes sur la ligne du fond qui court obliquèment, leur profen deu far une Galvision entre les diss lots Nos 5 et 6, 123 pieda 9 pouces et 7 lignes sur la lignes de côté du let No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

40 Les deux aplandides lots de ferre à bâ it surts rue Galves, couchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y treuvent et tous les droits, voles, priviléges serte ville, dans l'ilet borné par l'avennée de técnes et dépendances qui y appartieunement de Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackison) Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 53, aur un plan par A d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, dépasé dans l'étode de P. U. Cuvillier, ancien motaire. Les dits lots se tounbant et meaurent chacum viograsept (27) pieds de fac. à des l'ilet bornées du l'et de l'entre de les meaurent chacum viograsept (27) pieds de fac. à dépasé dans l'étude de P. U. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots és tonchent et mourent chacun viogt-sept (277) pleds de fac. à la sus Galvez. vingt-huit pieds (28') trois ponces (3") et quatre (4") jugnes sur la ligas du fond, qui court obliquement. leur profundeur étant cent cinquante trois (153) pleds du x (2") pences et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cant soixante trois (163') pieds sur la ligne du cété du lot No S, la plés rapprochés à le rue Gasquet: cent qua mate-trois (143') piede quatre [4"] pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rau du Canai, et aeront veu dus ponfarmément su plus exposé à l'enducit de

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

la vênte, lait par L. Daney, C. ., en date du l'ef décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des résidences de M. Lhote, de près des résidences de M. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5º La superbe éteudue de terre faisant face au Chemin de la Métairie près du Parc de Ville, amé lorée avec une résidence en bois a un étage, contenant quatre chambres, écurie, han gar, citerne, etc, et occusée comme nou farme, subdivisée en deux sections, oins clairement décrite comme suit, à savoir.

A. Une certaine étendue de terre avec les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent, tous ler droits, voies, privi étage, er vinui-se et dépendances qui y apparti nuent en que que dépendances qui y apparti nuent en que que

batisses et améliorations qui s'y trèuvent tous ler droits, voies, privi èges, rer libules et dépendances qui y apparti ment en que que sorte, située dans le Second District de cette vitie sar le côteau de la Métaire à au inst du Bayon St Jean meurant 423 pieds, dounces et ligue de face sur le chemin de la Métaire à une interest une profundeur sur le côté le jius rap proché du Bayon St Jean sur une lighe obtque de 533 pieds 11 ponces et 5 ligues à un point é, de a 1256 pieds 3 ponces et 7 ligues à un point é, de a 1256 pieds 3 ponces et 7 ligues à un point é, de a 1256 pieds 3 ponces et 7 ligues à un point et et autre coté 1651 pieds 5 ponces et 5 ligues à un point et et autre coté 1651 pieds 5 ponces et 5 ligues à un point et ligue dans le fond et faitant une à la rue Orlèans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hemècourt, député voyer, le 18 jauvier 1869; et aussi le même district, mesurant d'après le plan ci dessus mentionné 223 pi de 9 pouces de face à la rue Orlèans aur la signe la plus p ès du Bayou St Jean 704 pieds 11 noues et 2 lignes sur l'antre ligne decôté 822 piers 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 ponces en largeur dans le tond. Acquis de la seccession is Jeau Darniss et 23 décembre 1885, d'après l'arte plardevant Ar Coffèe, alors un notaire en cette ville. En regi-tré dans la bureau des transferts luvre 123 folio 723.

N. B.—Cette saperte é endue de terre est un des plus, et terre dans la ville, et est entre entierte et et a

N. R.—Cette angerbe é endue de terre est un des plus grands morceaux contiguis de terre dans la ville, et est tent e ettière terre haute, s'etendant presque de l'Esplanade à l'aveaus Canal, traversant quelques de pinorpales avenues du Deuxième Distriot, dont toute sera obligées sous neu d'être expropriée avec la marche des amél orations dans cette direction Elle a une f çade de 423 pieds ant le Chemia de la Métatine, où la ligne des charé éléctriques de l'avenue de l'Esplanade a éténdant au Parc de la vire et à l'avenue Canal, est main terant en vois de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds a lextrémité de la ligne du fond et et traversée par la ligne protondeur de environ. 2000 primar destructed la ligne du fond et e-t traversée par la ligne proposée des hars électriques de la rue Domaine su Parc de ville. Un champ plus avantagenx de spéculation et de 1 hosment garanti a rarement été off sit, et le mérite leus sérieuses considé ations des censidérations des capitalistes. 6º Ce beau site fa sant face au vienz bassiu.

or the nose site is said face an vielts bassin, encogning de la promenais. Caronialet et de la rue Trèmé, cou a it au travers et faisant face à la rue Toulou e, p us spécialement décrit comme suit à sa roit.

Une certains pu tion ou morceau de terre anabile, ages touts la saméliment de suit à said le la confidence de la confide Une certains portion on morcean de terre au-semble avec toute les ambliorations qui e) trouvent, droits voies privilège et servi u des à desens y appartenant ou de quelque ma-nière en dépens au, située dans le Deutième Distri t de cette ville dans l'itet bèrné par la Promenade Ca ondelet les rues Frankin. Tre mé et l'onlouse. Le dit lot mesurast 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de tace a la rue Trémé et 53 pieds 3 pouces et 4 ligne à de fare à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et di pieds de profondeur sur l'autre lique de côce vers la rue profondeur sur l'autre ligue de côte vers la rue profondeur sur l'attre ligue de cote vers la ras Frank'in. Au contre dos grandes scieries et autres industries, se tronvant réun es tout autour de la teto du V enz Bassin co beau sits peut berv i presque pour tous les genres c'affaires et d'industries 75 L'il t de terre de choix sur la la Métair e, vis à vis le Parc de Ville sméllere d'une l'àte se eu bois à un brage coutenant de chambres (curie haugar, cite ne ste, le tout

dus complètement décrit comme suit, à sapins compose non decrit comme sair, a marvoire provir—
Un certain lot de terre, enstable avec tontesles bâtisses et améliorations qui s'a trouvent dro ta, voise et servitudes la deas de product de terre nant ou de quelque manière en dépendant si tué sur le Chemin de la Métairie, dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième Distiict de cette ville, borné par le Chemin de la Métairie, les rues Oriéans. St Patrick et St Pierre menarant en tout 264 p eds de ta e à la rue StPi rro, 205 pied- 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 89 p els 10 pouces de face a la rue of éans et 107 pieds de face à la rue St.
Patrick Ceniet de terre tat tance à la dout s'igne de chars électriques et est a peu près a nu chemin entre les avenues Cana et Espia naide.

8º Le cottage deuble en bois et couvert en ardoises et la rgement productif avec deux étages dans le fond No. 1509 et 1511 rue Douans, entre les rues Marais et Villers con tenant 10 hambres. 2 cabinets et petit vostibuie, hat pars, citerne et cour dass le fond et allée de côté, atc. Le lot est dearit comme suit, à savoir.

Un certain morocau on partion de terre encemble avec les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et faisant partie di lot No. 8 de l'ilat No. 29 borné par les rues Louane Bisar ville, Marais et Villers, et mesurant eu mesure américaine SE pieds de tace à us rue mesure américaine SE pieds de tace à us rue dans un district populeux conve iable, au centre des affaires et s-ulement à un ilet de l'arenue t'anai, ces batheses sont en deumande gout ancie rapportant \$348 par an.

9 Le cottage double en bois convert en ardous-act très désirable à l'enpoignure des Un certain lot de terre, ensetable avec toutes

9° Le cottage double en boil convert en ardons a et très désirable à l'encotgnure des rues Marigo, et Nord Rempa la contenant s'enambres, citernes, coutes au tond et allées de cole, etc. plus apécialement décrit o-mme anit à astoir.

coie. etc. pur specialismos decirios ante servor in the certain of de terre, ensemble avec les batis es et amédiorations qui s'y trouvent, si tud dans le Trois è ne District de cette vil e, dans l'utet borné par les rues N. Remparts, Marigny, Mandeville et St. Claude (ancienne met Bons-Enfants). Ledit lot forme l'encougnure des rues Marigny et N. Remparts de mesur en mesur é françeise, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 60 pieds de protondeur et de face au la rue N. Remparts. Dans une localité mospère et populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une localité mospère.

conte propriete est nieu située poir une locainon permanerte.

10º Onze [1] certains lots de terre, en
semble avec cous les droits, voies, privilég s
servitudes et dépendances là dessus y appar
ienant ou de quelque manière en dependant,
situés dans le truisième district de cette ville,
dans i let borné par les roies so idalle. Jose
phine, Feliciane et Montégut et idésignés par
les Nos la 11 inclaivement, seion un plan
droisé par M. De Yung, architecte daté le 13
fèv il 1862 et dépocé en l'étude de Felli Gri
ma anolen notaire, pour réérende, Le let No
1 forme l'encoignure de rues S'idelle et Fé
liciana et mesurant (ronte et un [31] p edu
deux [2] pouces et cinq [5] lignues de face à
la rue Féliciana sur cent quinze [115] pieds de
profondeu : les lots Nos 2 à 11
mesurant chacan truce et un
face à la rue Féliciana sur cent
pieds de profontent, le tout d'après le plan
par L. Dasey, & E. ch date du la récembre
1 96.
Conditions—Un tiers ou plus comptant la

par I. Duesey, C. E. en date du her décembre 1 96.
Conditions.—Un tiers ou p'us comptant la balance à un et deux ans de crédit devant être représe ntés par des billers des acq déreurs por tant 8 pour cent d'intérêt par au à paririr de la date de l'adjudication insqu'au pitement garantis par nypothèque et lieus : privilèges du vendeur sur la proprièté ven lue d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, les pouces d'assurances devant dere transferèus et tontes les autres clauses de solur tês, los ac quéreurs téront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente et sasument les taxes dues et exigibles pour 1897 en plus du prix del'adjudication.
Actes de voite pardevant Robert P. Upton, notaire aux trais des acquéreurs.

19 juin—19 20 27—juillet 4 11 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

FENTRE PAR LE MERRIE

ANNONUR JUDIULAIKE. Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rosenthal va Francie J.

Quinlan.

Quinlan.

Quinlan.

OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la parciased Oriéans. No 53 815 — En yeutu d'un writ de saisie et veute à nion adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parciased Oriéans, dans l'affaire ol-dessus inu ta'ée, le procèderait à ta vente à l'enchère pu blique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631, rec Commune, entre les riess Camp et 81. blique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rus Commune, entre les russ Camp et 81 Charles, dans le Bremier Datriet de cette ville 18 JEUDI, 15 juil et 1897, à midi, de la propriéte of après décrite, à vavoir .

Une certaine portion de terre ensemble aveu et bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent située dans le Sivième District de cette ville dans l'ilet borné par les ruse St. Denis. Drya des, Robert et Sonist et messigant 302 viens 9 poucos de fem à 1 dans l'ilet borné par les rues St. Denis. Drya des, Robert et Scuiat et mes réaut 302 pieus 9 pouces de face à la une Robert sur 120 pieude profondeur et face à chiqune des rues Dryades et St Denis, (et 302/pieds 9 pouces en la ligne du fond la divisant de fa balauce dudit liet.)

Acquis par le défondeur par schat de Charles Le Sassier. Jr. par acte passé pardavant Pélix J. Dreyfons, notaire le 16 mai 1894. Tire enregistré au bareau de transferte. livre 154 f. 1. 593.

Saicle dans l'affaire el desease.

1. 593.
Salels dans l'affaire di dessis.
Salels dans l'affaire di dessis.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Utiesn.
11 juin -- 11 12 18 25 -- juit 29 15